

AR Prefecture

024-212402564-20251014-CDELIB2025_69-DE
Reçu le 21/10/2025
Publié le 21/10/2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze octobre, le Conseil Municipal de la Commune de MARSAC-SUR-L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Yannick BIDAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19
Pouvoirs : 03
Votants 22

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 octobre 2025

Présents : Mmes et MM. BIDAUD Yannick, DUTILLEUL Jean-Marc, ALLEGRE Oumel, MAIRE Jean-Marie, LE BOUC Nathalie, SIOSSAC Antoine, VALLAEYS Philippe, DUBOIS Patrick, ARNAUD Nathalie, FAURE Marie-Laure, BERBESSOU Véronique, SOURMAY Stéphane, DALESME Delphine, VALLAEYS Victor, VINCKE Christophe, LEGLAT Isabelle, BROS Stéphane, LAGARDE Thierry, MEYNIER Patrice.

Absents ayant donné pouvoir : LHOUMAUD Peggy (pouvoir à SOURMAY Stéphane), MARQUES Patrick (pouvoir à SIOSSAC Antoine), LEGLAT Isabelle (pouvoir à BIDAUD Yannick).

Absente sans donner pouvoir : JODON Julia

Véronique BERBESSOU a été élue secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.).

2025/69. CRDD – Présentation du rapport d'activités 2024

Rapporteur Oumel ALLEGRE

Madame le Rapporteur informe l'assemblée que le rapport d'activités 2024 du CRDD a été transmis et présenté aux collectivités adhérentes, dont la commune de Marsac-sur-l'Isle. Ce document retrace les principales actions menées par le Conservatoire sur l'ensemble du territoire départemental, dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

L'année 2024 a été marquée par :

- La fusion avec le Conservatoire municipal de Périgueux, créant une 11^e antenne : « Périgueux – La Visitation ».
- L'ouverture d'un département danse (classique et jazz) et le développement du théâtre.
- Une forte dynamique de création artistique avec des projets comme « Archipel », « Bandes originales » ou « La danse de l'éléphant ».
- Une politique d'accessibilité renforcée pour les publics en situation de handicap.
- 1 696 élèves inscrits, 190 événements culturels, 12 136 spectateurs, et 2 317 personnes sensibilisées.
- Une gestion budgétaire équilibrée avec 4,2 M€ de dépenses de fonctionnement et 102 K€ d'investissement.

AR Prefecture

024-212402564-20251014-CDLIB2025-69-DE
Reçu le 21/10/2025
Publié le 21/10/2025

La Commune de Marsac-sur-l'Isle a contribué à hauteur de 13 691,20 € au fonctionnement du CRDD pour l'année scolaire 2024/2025, selon les critères de répartition votés (population, nombre d'élèves, potentiel fiscal). 8 élèves ont ainsi pu bénéficier de cette école.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Yannick BIDAUD,
Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants : - recours administratif gracieux auprès de mes services, - recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr